

08/05/2025

Date de la convocation :  
29/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025_19	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt-cinq et le huit mai à 10h00,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents** : MM. BAIN Chantal – CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette et TROIN François

**Absents excusés** : M. BIGHETTI de FLOGNY Charles  
Mme LUCAS Aurore a donné procuration à Mme GRANDAZZI Sandrine

**Secrétaire de séance** : BAIN Chantal

**Objet** : Reconstruction d'un mur du Vieux village  
Demande d'Aide au Conseil Départemental du Var

Monsieur le Maire informe le Conseil que le mur soutenant la parcelle communale K137 et surplombant la voie publique de la Rue des templiers est en très mauvais état par endroit, et qu'il menace de s'écrouler sur la voie publique.

Il dépose sur le bureau de l'assemblée un devis de l'entreprise TAXIL d'un montant de 54 700,00 € H.T. et 65 640,00 € T.T.C

Il propose de solliciter l'aide financière du Département du Var, à hauteur de 80%, soit 43 760,00 € H.T.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, DECIDE :

- de SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 80%, soit 43 760,00 € H.T.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le:  
et publication le:

Le Maire  
A. BARALE

Le Maire  
A. BARALE